



ASSOCIATION  
RAMSAR  
FRANCE

*pour les zones humides*

## **Relevé de décisions Conseil d'administration du 11 mars 2019**

---

### **Présents :**

Luc BARBIER

Sandra FERRAROLI

Jean JALBERT

Geneviève MAGNON

Aurélien TOUSSAINT

Jérôme BIGNON

Olivier HUBERT

Rémi LUGLIA (représenté par Michel METAIS)

Alain SALVI

Régis VIANET

### **Excusés :**

Thierry LECOMTE

Yves VERILHAC

### **Assistaient également :**

Bastien COÏC

Denis BERLEMONT

### Décisions prises lors du conseil d'administration du 11 mars 2019 :

- Validation du compte-rendu du CA du 20 décembre 2018
- Le quorum étant atteint, il peut être procédé à l'élection des membres du bureau. Le nouveau bureau est donc composé de la façon suivante :
  - Président : Jérôme Bignon
  - Vice-présidente : Geneviève Magnon
  - Vice-président : Jean-Paul Chanteguet
  - Trésorier : Thierry Lecomte
  - Secrétaire : Laurent Godé
- Michel Métais est nommé suppléant de Rémi Luglia, afin de représenter la SNPN au sein du conseil d'administration.
- Présentation de Denis Berlemont, recruté pour épauler l'animateur Bastien Coïc.
- Les administrateurs indiquent qu'il est nécessaire de faire vivre le rapport parlementaire sur les zones humides (présenté au Ministre de la Transition Écologique et Solidaire le 28 janvier 2019 par Jérôme Bignon et Frédérique Tuffnell). Cela peut et doit s'inscrire dans la stratégie d'actions de l'association à court, moyen et long terme.
- Lors de projets entraînant la dégradation de zones humides, les administrateurs indiquent que l'association pourrait prendre position, sur la base d'un argumentaire factuel et en faisant des propositions.
- De manière plus large, l'association doit-elle se positionner comme « lanceur d'alerte » pour faire part de la dégradation de certaines zones humides Ramsar et autres, et comment doit-elle le faire le cas échéant ?
- Les administrateurs approuvent la nécessité de construire une stratégie d'actions, pour structurer le travail de l'association.

## **Actualités ZH**

### Sites en cours de labellisation

Plusieurs sites potentiels sont engagés dans la démarche de labellisation.

- L'étang de Saint-Paul (Réunion), dont la visite du MNHN aura lieu les 2-3-4 avril 2019. Comme pour chaque site potentiel, l'animateur participera à cette visite, afin de pouvoir rencontrer les acteurs locaux (animateurs, gestionnaires, acteurs locaux, services de l'État etc.) et ainsi se faire connaître, créer du lien pour dynamiser le réseau Ramsar, l'association et le site en cours.
- Les vallées de la Scarpe et de l'Escaut, dont le dossier a été envoyé en DREAL récemment. Les dates de visite pressenties sont fin août ou début septembre.
- Le marais poitevin, dont la concertation locale avance. Certains acteurs et élus se rendront en fin de semaine dans le marais audomarois pour échanger sur Ramsar et ses implications.

Par ailleurs, plusieurs sites Ramsar sont engagés dans une démarche d'extension :

- Site des « Étangs du Lindre, forêt du Romersberg et zones voisines » étendu à la zone Est du Parc naturel régional de Lorraine et, dans un second temps site des « Étangs de la Petite Woëvre », actuellement circonscrit aux étangs de Lachaussée à étendre à la plaine humide de la Woëvre.
- Bassin du Dugeon : extension aux tourbières du Jura. Validation du périmètre d'ici juin, puis du dossier d'ici fin 2019.

### Séminaire Ramsar 2019

Le séminaire 2019 aura lieu à Amiens dans la Somme, les 6-7-8 novembre.

Le conseil départemental de la Somme, coorganisateur du séminaire, souhaite aborder la thématique des usages au service de la gestion des zones humides : « Histoire et évolution des usages anthropiques dans les zones humides. Liens avec la préservation, la gestion et la valorisation de ces milieux »

Le mercredi serait consacré à la présentation des sites Ramsar des Hauts-de-France, à l'actualité ZH et aux ateliers de travail. Le jeudi serait dédié aux visites de terrain, avec des échanges et rencontres concrets sur les différents usages. Une journée a été mobilisée, afin d'atténuer les déplacements en bus et de réserver du temps pour les échanges. Enfin, le vendredi matin serait une matinée plus institutionnelle, avec la restitution des ateliers et une table-ronde ; l'occasion de mobiliser et sensibiliser les élus locaux à ces thématiques.

### Retour sur la JMZH et la journée de lancement à Grand-Lieu

La JMZH s'est déroulée du 1<sup>er</sup> au 28 février 2019, avec pour thème « Zones humides et changement climatique ». Le bilan provisoire fait état de plus de 660 animations recensées, du même ordre que d'habitude. Le bilan sera rédigé cette année par l'association Ramsar France, cette action ne figurant plus dans la convention entre l'AFB et le pôle-relais MZHIVA.

La journée de lancement de la JMZH a eu lieu le vendredi 1<sup>er</sup> février à la maison du lac de Grand-Lieu, à Bouaye, sur le site Ramsar du lac de Grand-Lieu, près de Nantes. Elle a rassemblé près de 120 personnes (partenaires nationaux, acteurs locaux, élus nationaux et locaux), en présence de Valérie Masson-Delmotte, Vice-Présidente du GIEC, qui a donné une conférence destinée au grand public en soirée sur le thème de la JMZH.